

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 355

présenté par
M. Bapt
-----**ARTICLE 35**

À l'alinéa 3, substituer à la dernière occurrence du mot :

« les »,

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.